



Mamadou Gacko

Collaborateur

mamadou.gacko@dlapiper.com

Paris

T: +33 1 70 75 77 83

F: +33 1 40 15 24 01

Mamadou intervient en arbitrage commercial international et dans des procédures soulevant des questions de droit international privé. Il participe à la représentation d'Etats et d'entreprises dans le cadre de procédures d'arbitrage commercial, notamment sous l'égide de la CCI, ainsi que devant les juridictions étatiques à l'occasion de litiges liés à la reconnaissance ou l'exécution de sentences arbitrales ou décisions étrangères.

Mamadou dispense également des enseignements en droit international privé et en droit de l'arbitrage à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

- International Trade
- International Arbitration
- Litigation, Arbitration and Investigations

Anglais Français

LANGUES

- Anglais
- Français

- Conseil d'un groupe européen d'électronique dans un arbitrage CCI l'ayant opposé à un Etat au sujet de la vente d'un équipement militaire
- Conseil d'un Etat africain dans un arbitrage CCI contre un investisseur belge, à propos de la rupture par l'Etat d'un contrat de concession forestière
- Conseil d'une société européenne de construction navale demanderesse au recours en annulation d'une sentence arbitrale devant les juridictions monégasques
- Conseil d'une société étrangère, demanderesse au recours en annulation d'une sentence rendue à propos d'un litige l'opposant à d'anciens clients et portant sur la réparation de son préjudice lié à des frais exposés dans diverses procédures judiciaires relatives au sort de sentences précédentes ayant condamné ces clients au paiement d'honoraires dus
- Conseil d'une société du Proche-Orient, demanderesse au recours en annulation d'une sentence rendue à propos d'un litige relatif à la rupture par son contractant d'un contrat de gestion hôtelière

- Conseil d'un Etat africain, demandeur au recours en annulation d'une sentence rendue dans une affaire CCI l'ayant opposé à un investisseur belge, à propos de la rupture d'un contrat de concession forestière
- Conseil d'une société française productrice d'électricité dans le cadre de différends successifs l'opposant à une entreprise minière multinationale

DIPLÔMES

Qualifications professionnelles

- Avocat inscrit au barreau de Paris

Expérience antérieure

Avant de rejoindre DLA Piper LLP, Mamadou a exercé pendant plus de deux ans comme collaborateur au sein d'une boutique française d'arbitrage à Paris. Mamadou avait auparavant travaillé au sein de l'équipe d'arbitrage international d'un cabinet d'avocat d'affaires international, du département juridique d'un groupe européen d'électronique spécialisé dans l'aérospatiale, la défense, la sécurité et le transport terrestre, et d'un cabinet d'avocats français indépendant spécialisé dans le contentieux de l'exécution de décisions étrangères et sentences arbitrales.

Formation

- EFB Paris, Certificat d'aptitude à la profession d'avocat, 2014
- Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Master 2 recherche en Droit international privé et du commerce international, Cum Laude, 2011

Pro Bono

Mamadou a mené plusieurs activités pro bono en collaboration avec l'Alliance des avocats pour les droits de l'homme (AADH). Il a notamment conseillé une femme saoudienne résidant en Erythrée dans une affaire relative à l'enlèvement international de son enfant par son ex-époux domicilié en Allemagne et une ONG luttant contre la pauvreté dans le cadre de la résiliation d'un contrat conclu avec un prestataire.

ACTUALITÉS

Publications

Paris Court of Appeal finds PCA lacked power to intervene in OIC investor-state arbitration

6 April 2021

The decision of the Paris Court of Appeal casts uncertainty on arbitrations under the OIC Agreement for which the PCA Secretary-General has agreed to act as appointing authority.

- L'arbitrage au Sénégal : enjeux, réalités et horizons, *Juriste International* 2014, n° 1, p. 11